

Liste des délibérations du Conseil municipal – Séance du 19 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 novembre à 18h11,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 15 novembre 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,

Xavier SILLON, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO SERRA, Delphine VAZEUX, Adjoints,

Michel MARTIN, maire délégué de Venosc,

Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,

Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Louise TEXIER LELONG, Mélanie FIAT, Agnès ARGENTIER, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Absents : Stéphanie DEBOUT, Estelle FAURE, Etienne DRUMAIN, Simon LAVAUD

Pouvoirs : Eric HAZAK donne pouvoir à Xavier SILLON

Jean-Noël CHALVIN donne pouvoir à Delphine VAZEUX

Angélique AGUILAR donne pouvoir à Stéphane SAUVEBOIS

Romain CHARREL donne pouvoir à Michel MARTIN

Stéphane GALLAND donne pouvoir à Agnès ARGENTIER

Secrétaire de séance : Brigitte MANIN

Numéro	Objet	Sens du vote
2024-204	Reprise de la compétence Tourisme	Unanimité Abstention : A Argentier - S Galland
2024-205	ZAC Ougiers - convention de servitude au profit d'ENEDIS	Unanimité C Neyraud ne prend pas part au vote
2024-206	Ecole La Muzelle - convention petit-déjeuner – avenant prorogation 2024/2025	Unanimité
2024-207	Convention avec S2F pour installation DAB place de Venosc	Unanimité
2024-208	Désaffectation surface de 34 m ² à détacher de la parcelle 253 AL 0432	Unanimité
2024-209	Désaffectation parcelles communales 253 AM 162 et 253 AM 163	Unanimité Abstention : A Argentier - S Galland P Primatesta ne prend pas part au vote
2024-210	Acquisition des parcelles AD 285p et AD 82 appartenant à la RATP	Unanimité
2024-211	Aliénation du bâtiment situé sur la parcelle AB 0272 à la SCCV OKAYA	Majorité CONTRE : A Argentier - S Galland
2024-212	DUP Golf - bail emphytéotique avec les consorts MOULART	Unanimité
2024-213	DUF Golf - bail emphytéotique avec Mme GIRAUD née GUIGNARD	Unanimité
2024-214	Parking de Venosc – concession 8 places de stationnement au profit de la SCCV Croc Cicou	Majorité CONTRE : A Argentier - S Galland Abstention : C Neyraud
2024-215	Convention ODP pour installation infrastructures recharge véhicules électriques au profit de SPBR1	Unanimité
2024-216	Délibération rectificative erreur matérielle sur délibération n° 2024-194	Unanimité
2024-217	Création d'un poste de vacataire	Unanimité
2024-218	Approbation du RLP	Unanimité Abstention : A Argentier - S Galland

Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS

